



ECAP® AXC

ACRYLIC SILOXANE COLOUR



ENDUIT DE PAREMENT GRÉSÉ EN PÂTE À BASE D'ACRYLIQUE ET DE SILOXANE, DE FAIBLE ÉPAISSEUR ET PRÊT À L'EMPLOI

DESRIPTIF

Enduit de finition organique en pâte, prêt à l'emploi, à base d'acrylique et de siloxane, pour une utilisation intérieure et extérieure.

Avantages du produit : perméable à la vapeur d'eau, haute résistance à l'humidité, capacité autonettoyante, bonne résistance mécanique, additif anti-moisissure (évite le développement des algues, champignons et moisissures), bonne résistance aux intempéries.

Le choix précis des liants acryliques et siloxanes, combiné à la qualité des colorants, donne un effet perlant et assure durabilité et brillance des teintes.

APPLICATION

S'applique en couche de finition en intérieur et extérieur pour les logements collectifs et individuels, bâtiments tertiaires et industriels ainsi qu'en finition sur les systèmes d'Isolation Thermique par l'Extérieur ECAP®, EDIL-Therm® PSE et EDIL-Therm® Minéral. Ne pas appliquer sur des supports fragiles, dégradés et vermoulus. Ne pas appliquer sur des supports froids ou particulièrement alcalins. Respecter une période minimale de vieillissement de l'enduit de quatre semaines. Il convient de contrôler que le produit soit bien adapté aux supports délicats.

RECOMMANDATIONS

- Ne pas appliquer sur des supports gelés ou en phase de dégel.
- Ne pas appliquer directement sur des peintures présentant des vermoules et des écailllements évidents.
- Protéger des rayons directs du soleil et de la pluie battante au cours des 48-72 premières heures. La température effective et le taux d'humidité de l'air peuvent accélérer ou ralentir le processus de séchage.
- Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- Après utilisation du produit, laver les outils à l'eau.

STOCKAGE

Au frais et à l'abri du gel.

Protéger des rayons du soleil.

Temps de conservation : 18 mois en emballage fermé.

SÉCURITÉ

En ce qui concerne les informations relatives à l'élimination, à la manipulation et au stockage correct du produit, consulter la Fiche de Sécurité.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT

Les travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU (Documents Techniques Unifiés) et Cahiers du CSTB en vigueur, à l'ÉTE (Évaluation Technique Européenne) ou ATE (Agrément Technique Européen) et DTA (Document Technique d'Application) ou de l'ATec (Avis Technique) du système d'isolation.

Le support doit être résistant, propre, sec, sans trace de gel, ni poussière.

Traitement préliminaire du support :

- Supprimer toutes les parties de peintures ou d'enduits non adhérents
- Retirer les résidus d'huile de décoffrage sur le béton à l'aide de jets d'eau chaude (nettoyeur haute pression) ou utilisez des produits adéquats.
- Réparer les surfaces abîmées ou présentant des craquelures et utilisez si nécessaire un treillis d'armature

Conseillé sur :

- le béton,
- les façades enduites,
- les panneaux préfabriqués en béton,
- les systèmes d'isolation thermique ECAP®, EDIL-Therm® PSE et EDIL-Therm® Minéral.

Mélanger lentement l' ECAP® AXC à l'aide d'un malaxeur à faible vitesse.

Appliquez ECAP® AXC en utilisant une taloche en inox, de manière homogène et continue.

Avant que la couche ne soit sèche, finir avec une taloche en plastique pour obtenir l'effet esthétique souhaité.

Si nécessaire, appliquer dans le cas de surfaces neuves, une couche d'ECAP® F « Fixative » de manière à uniformiser et diminuer l'absorption.

En présence de surfaces non uniformes, appliquez une couche d'ECAP® F « Fixative ».



